



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taux

Question écrite n° 125034

Texte de la question

M. Pierre-Alain Muet appelle l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur la hausse de la TVA sur le prix du livre. Le Gouvernement a annoncé l'augmentation de ce taux qui devrait passer de 5,5 % à 7 % à compter du 1er janvier 2012. Cette décision suscite de nombreuses craintes de la part de l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre. Compte tenu du prix unique du livre, la hausse de la TVA va se traduire par une baisse de la marge sur les millions de livres que les libraires ont en stock. Les libraires sont des commerces à la rentabilité très faible, l'application d'une telle mesure ne ferait que renforcer cette fragilité économique. Lors de l'inauguration du siège social de Google France, Mr Sarkozy a déclaré que « dans les produits de première nécessité, il y a l'eau, la nourriture mais aussi la culture ». À ce titre, les acteurs de la chaîne du livre demandent que le livre soit taxé comme les produits de première nécessité. Il demande quelles dispositions le Gouvernement entend prendre pour ne pas pénaliser les libraires.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Alain Muet](#)

Circonscription : Rhône (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125034

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13185

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)